

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GARONS**

**SEANCE DU MARDI 31 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six et le vendredi 31 mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire de GARONS.

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de membres qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
<b>29</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>25 mars 2026</b>	<b>25 mars 2026</b>

Absents excusés : Mesdames Marlène VALENZA et Corinne GRANDEMANGE, Monsieur Steven LACELARIER.

Secrétaire de séance : Madame Brigitte MALIGE.

**Objet de la délibération DE202603A 20 - RENOUELEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

ANNULE ET REMPLACE la précédente délibération n°DE202603A\_20 pour erreur matérielle sur les nom et prénom du membre désigné Adeline BARREIRO (et non Delphine BANERO).

Monsieur le Maire expose :

**Vu** l'article 1650 du Code Général des Impôts,

**Vu** l'article L 2121-32 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** que la désignation des Commissaires doit intervenir dans les deux mois suivant le renouvellement général des Conseillers Municipaux,

**Considérant** que le Conseil Municipal doit procéder, à la demande de Monsieur le Directeur des Services Fiscaux, à l'établissement d'une liste de contribuables comportant seize noms pour les membres titulaires et seize noms pour les membres suppléants, parmi lesquels seront désignés les huit membres titulaires et les huit membres suppléants de la Commission Communale des impôts directs,

**Vu** l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales et la décision unanime de ne pas procéder au scrutin secret,

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité,

Nombre de votants : 26
Suffrage exprimé : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0

## DECIDE

**ARTICLE UNIQUE** : de désigner les 16 membres titulaires et les 16 membres suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs répartis dans le tableau ci-après :

Titulaires	Suppléants
1. Bruno DERNY	1. Olivier ROGER
2. Delphine SEOSSE	2. Jean-Pierre BENEDETTI
3. Adeline BARREIRO	3. Michel JARRY
4. Patrick NONNON	4. Jean-Max MARCOUREL
5. Sabine DATCHY	5. Dominique RODRIGUEZ
6. Eric MERET	6. Joëlle MURRE
7. Andrée MIGOT	7. Laurent BARBES
8. Lionel WATERLOT	8. Jacqueline CHAPEYRON
9. Jean-Luc HENRY	9. Corinne POVEDA
10. Henri CAPEL	10. Christophe DOISY
11. Ange-Marie ZANON	11. Christel PEREZ
12. Jean-François MONTICELLI	12. Gérard EALET
13. André AIGOUY	13. Alain GONON
14. Jean-Louis DALARD	14. Julien DENIS
15. Olivier MALIGE	15. Virginia COIN
16. Josiane GAUDE	16. Frédéric MEJEAN

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Yves RODRIGUEZ

Maire de GARONS

Brigitte MADIGE

Secrétaire de séance



*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.*